

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE QUATORZE LE 22 mai (22/05/2014)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 16 mai, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire,**

Mme Colette ROLLET, M. Daniel BOTTA, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Daniel CALVI, M. Jérôme VALETTE, **Adjoints,**

Mme Michèle AJELLO DUGUE, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Pierre FONTANIE, Mme Eliette DELMAS, Mme Christine HEMERY, M. Michel PIRAME, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, Mme Fabienne GASC, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Mathieu RICHARD, M. Aïzen ABOUA, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, Mme Marie-Claude DULAC, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

ETAIENT REPRESENTES :

Mme Maryse BAULU (représentée par M. Daniel CALVI), **Adjoint,**

Mme Anne-Marie SAURY (représentée par M. Jean-Michel HENRYOT), Mme Sabine AUGÉ (représentée par Mme Muriel VALETTE), M. Franck BOUSQUET (représenté par M. Gérard VALLES), **Conseillers Municipaux.**

M. Daniel BOTTA est nommé secrétaire de séance.

15– 22 Mai 2014

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES FONCTIONNEMENT –
ANNEE 2014**

Rapporteur : Mme GARRIGUES.



Vu les demandes respectives de chaque association,

Considérant la nature des projets respectifs de chaque association qui présente un réel intérêt entrant dans les actions que la commune peut légalement aider.

**Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré,
A 31 voix pour et 2 voix contre (Mme DULAC, M. CHARLES),**

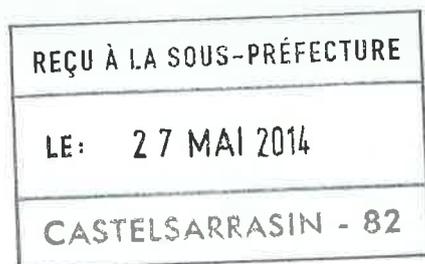
APPROUVE les subventions aux associations dont le nom figure ci-dessous.

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT SPORTS		
	2013	2014
Amicale Laïque	1 500 €	1 500
Boxing Moissagais	350 €	700 €
C.A.M. Athlétisme	5 200 €	6 000 €
C.A.M. Volley	600 €	500 €
Ecurie du Chasselas	250 €	200 €
Groupe Motonautique Moissac-ski nautique	500 €	500 €
Karaté Club Moissagais	1 400 €	1 500 €
Moissac Cyclo sport	900 €	900 €
Moissac Gym	3 500 €	3 500 €
Moissac Judo	2 700 €	2 700 €
Moto Club Moissagais	1 000 €	1 000 €
Nouveau Souffle	300 €	-
Pétanque Moissagaise	1 000 €	2 000 €
Pétanque du Pont Neuf	1 000 €	1 500 €
Tennis club Moissagais	<i>convention</i>	<i>convention</i>
UNSS Lycée	200 €	200 €
UNSS Collège	75 €	75 €
UNSS Jeanne d'Arc	65 €	65 €
USEP	430 €	-
OMS	3 500 €	3 500 €
TOTAL	24 470 €	26 340 €

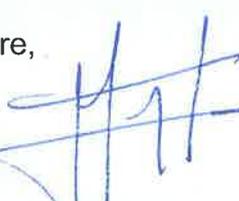
APPROUVE les subventions visées ci-dessus.

Pour copie conforme

Moissac le 23 Mai 2014



Le Maire,



Jean-Michel HENRYOT

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :